

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sursee, le 29 juin 2015

La conférence sur l'avenir de la physiothérapie: l'Advanced Practitioner Physiotherapy façonnera l'avenir des soins de base

Une conférence sur l'avenir organisée par physioswiss s'est tenue le 26 juin 2015. Des dirigeants du secteur de la santé et des hautes écoles spécialisées ainsi que le comité central de physioswiss ont débattu sur le thème Advanced Practitioner Physiotherapy. Ils sont unanimes. Des physiothérapeutes hautement qualifiés et très expérimentés exercent d'ores et déjà des fonctions étendues dans le domaine des soins aux patients. À l'avenir, cette réalité quotidienne éprouvée doit être développée, acquérir une légitimité légale et formalisée concernant la formation.

La conférence sur l'avenir de la physiothérapie organisée par physioswiss s'est tenue à Berne le 26 juin 2015. Des directeurs de diverses cliniques et de cabinets privés provenant de toute la Suisse ainsi que des quatre hautes écoles spécialisées étaient conviés à cet événement. L'Advanced Practitioner Physiotherapy était au cœur de cette manifestation d'une journée. Ce terme désigne les fonctions étendues dans l'activité clinique qui s'accompagnent d'un niveau de compétences élevé ainsi que d'une autonomie et d'une responsabilité accrues. Sur le plan international, ce concept s'est déjà établi avec succès dans de nombreux pays.

Au matin de la conférence, la situation nationale et internationale en matière de fonctions étendues dans la physiothérapie a été présentée au travers de divers exposés introductifs. L'après-midi, ceux-ci ont laissé place à des débats intenses sur différents aspects en rapport avec l'Advanced Practitioner Physiotherapy animés par l'expert en santé et en politique Iwan Rickenbacher.

Tous les participants étaient unanimes. En Suisse aussi, la présence de physiothérapeutes bénéficiant d'un niveau élevé de formation avec des fonctions étendues correspond à une réalité largement vécue dans la pratique professionnelle. Dans le futur, cette réalité éprouvée doit être encore davantage développée en faveur de soins aux patients plus efficaces, sécurisés et adaptés aux besoins : une réponse ciblée de la physiothérapie aux défis démographiques et épidémiologiques dans le secteur de la santé.

En revanche, l'autonomie non encore légitimée légalement dans l'exercice de ces fonctions étendues représente un obstacle majeur. Une autonomie accrue signifie davantage de responsabilités ainsi qu'une responsabilité pour une sécurité maximale des patients. La nouvelle loi fédérale sur les professions de la santé doit maintenant en jeter les bases. Les politiciens sont à présent invités à tenir leurs propres engagements.

Toutes les personnes présentes étaient d'avis qu'une plus grande responsabilité doit aller de pair avec un niveau de formation plus élevé et une expérience professionnelle éprouvée. Une vive discussion a eu lieu sur la forme que cela pourrait prendre et différents points de vue ont été éclaircis. En revanche, tous étaient unanimes sur le fait

de permettre une réflexion sur des passerelles adéquates pour des physiothérapeutes très expérimentés. On peut par exemple citer les titulaires du titre de Spécialiste clinique physioswiss.

Une étape logique doit donc maintenant succéder à l'adoption de l'initiative médecins de famille au printemps 2014 : en faveur de l'ensemble de la population suisse.

L'association faîtière physioswiss répond présente en tant que représentante des physiothérapeutes de Suisse. Roland Paillex, président de physioswiss, s'est exprimé en ces termes au sujet de la conférence sur l'avenir : « La conférence sur l'avenir de la physiothérapie a montré qu'une autonomie accrue pour les physiothérapeutes permet des soins de base plus sécurisés, efficaces et rentables. »

Contact: Daniel Amstutz, chef du Domaine de la Communication, 041 926 69 10 / daniel.amstutz@physioswiss.ch
nombre de signes: 3'743 (y compris espaces)
Pour plus d'informations: www.physioswiss.ch

La physiothérapie est une discipline indépendante dans le domaine de la thérapeutique. Elle constitue l'un des trois piliers de la médecine traditionnelle, avec la médecine et les soins. Elle vise le rétablissement des fonctions corporelles atteintes et traite les douleurs. Elle est utilisée dans les soins aigus, la rééducation, la prévention et la promotion de la santé ainsi que dans les soins palliatifs. physioswiss, l'Association suisse de Physiothérapie, représente les intérêts de plus de 8'700 physiothérapeutes indépendants et salariés exerçant dans toute la Suisse.